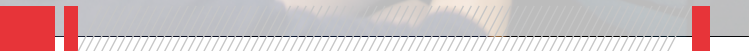




Licence 3  
Administration  
Publique **EN ALTERNANCE**



# Objectifs

La Licence 3 d'Administration Publique poursuit trois objectifs.

## ► Se former aux métiers de l'administration

La formation dispensée permet aux étudiants d'approfondir leur connaissance de l'environnement administratif et du fonctionnement des institutions publiques, en s'appuyant sur l'enseignement du droit public, des finances publiques, de la gestion des ressources humaines.

## ► Préparer les concours

Les enseignements assurés par des universitaires et des cadres de la fonction publique fournissent de solides bases méthodologiques indispensables à la réussite des concours administratifs de catégorie A. Note de synthèse, questions contemporaines, droit public et langue vivante, les figures imposées des concours font l'objet d'un entraînement de haut niveau.

## ► Professionnaliser son parcours

Cette formation en alternance bénéficie du soutien des institutions administratives nationales et locales. Elle est organisée sur 12 mois selon un rythme de trois semaines d'enseignement et une semaine en administration de septembre à décembre, puis d'une semaine d'enseignement et trois semaines en administration à compter de janvier.

### > Les points forts de l'alternance pour l'étudiant

- Affiner, concrétiser son projet professionnel
- S'ouvrir au monde professionnel
- Faciliter son intégration dans la vie professionnelle
- Rémunération à hauteur d'un pourcentage du SMIC
- Contrat à durée déterminée et droits associés
- Prise en charge du coût de la formation par l'administration

### > Les points forts de l'alternance pour l'administration

- Former son futur collaborateur
- S'enrichir de nouveaux savoirs
- Exonération totale des charges salariales
- Exonération des charges patronales relatives aux assurances sociales
- Développer un partenariat privilégié avec une Grande École

## ► Débouchés

- Concours administratifs de catégorie «A» de la fonction publique
- Recrutements contractuels dans la fonction publique
- Entreprises du partenariat public/privé

# Contenu de la formation



## ► Programme

Le programme de la Licence d'Administration Publique comprend 500h d'enseignement associées à des périodes en administration.

Renseignements sur le site  
[www.sciencespo-aix.fr](http://www.sciencespo-aix.fr)



## ► Semestre 1

**UE 1** : Questions contemporaines I

**UE 2** : Droit public I

- Droit constitutionnel
- Droit administratif
- Droit de l'Union européenne

**UE 3** : Économie, gestion et finances I

- Finances publiques
- Économie
- Gestion des ressources humaines

**UE 4** : Communication I

- Note de synthèse
- Informatique et gestion
- Anglais

**UE 5** : Alternance / Stage

## ► Semestre 2

**UE 1** : Questions contemporaines II

**UE 2** : Droit public II

- Droit administratif
- Marchés et contrats publics
- Droit et gestion des collectivités territoriales

**UE 3** : Économie, gestion et finances II

- Finances et comptabilité publiques
- Économie
- Management public

**UE 4** : Communication II

- Note de synthèse
- Informatique et gestion
- Anglais

**UE 5** : Alternance / Stage

# Conditions d'admission

La Licence d'Administration Publique est un diplôme national de premier cycle accessible en 3<sup>e</sup> année aux étudiants ayant validé 120 crédits ECTS, titulaires d'un DUT, d'une licence 2, d'un BTS ou d'un diplôme reconnu équivalent.

L'admission définitive est prononcée par une commission pédagogique après l'examen du dossier et entretien.

Pour les candidats devant se présenter aux épreuves de la seconde session de leur examen (DUT, BTS ou licence 2), leur demande d'inscription sera enregistrée conditionnellement.

## > Modalités d'inscription

Les étudiants peuvent dès le mois de mars candidater en ligne sur le site de Sciences Po Aix. 2 sessions seront proposées.

[www.sciencespo-aix.fr](http://www.sciencespo-aix.fr)

## CONTACTS

---

- Directeur du CPAG :  
Didier DEL PRETE, Maître de Conférences en droit public
- Renseignements : Aurélie WOLKOWICZ  
Tél. : 04 65 04 70 77  
[secretariat.cpag@sciencespo-aix.fr](mailto:secretariat.cpag@sciencespo-aix.fr)